BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1908

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE VERSAILLES

Ventes et cessions

381 918 549 RCS Versailles.
PILKINGTON HOLDINGS SAS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 21999990.00 EUR.
Adresse : 620, Avenue Dreyfous Ducas, Zone Portuaire Limay Porcheville, 78520 Limay.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PILKINGTON AUTOMOTIVE FRANCE Société par actions simplifiée Au capital de : 10 073 310,00 EUR Siège social 620 Avenue DREYFOUS DUCAS Z PORTUAIRE LIMAY PORCHEVILLE 78520 Limay N° RCS 382 157 915 RCS Versailles, est société absorbante PILKINGTON HOLDINGS SAS Société par actions simplifiée Au capital de : 21 999 990,00 EUR Siège social Zone Portuaire Limay Porcheville 620 Avenue Dreyfous Ducas 78520 Limay N° RCS 381 918 549 RCS Versailles, est société absorbée Actif : 233 031 475,00 EUR Passif : 207 163 509,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : La parité d'échange est d'une action de la société absorbante pour 2,026577788061480 actions de la société absorbée. Il sera émis en rémunération de l'apport 723 715 actions nouvelles de 15 euros de valeur nominale de la société absorbante qui seront intégralement attribuées à l'associé unique de la société absorbée dans la proportion d'une action nouvelle de la société absorbante pour 2,026577788061480 actions de la société absorbée, soit une augmentation de capital de la société absorbante d'un montant de 10 855 825€. Montant prévu de la prime de fusion : La différence dégagée entre d'une part, la valeur de l'apport soit 24 907 816 € et d'autre part le montant nominal des actions nouvelles émises par la société absorbante soit 10 855 725€, différence qui ressort à 14 052 091€ constituera une prime de fusion. Date du projet : 30/09/2025 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 02/10/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Versailles au nom de la société PILKINGTON HOLDINGS SAS et au nom de la société PILKINGTON AUTOMOTIVE FRANCE.